

FICHE TECHNIQUE

PASTILLES JAVEL

13 novembre 2024

SOL & SURFACE

Produit agréé pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

APPLICATIONS

Pastille chlorée effervescente. Nettoie et désinfecte sols, surfaces, vaisselle, poubelles, sanitaires.

Application - TP 2 : Désinfectants non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux et TP 4 : Désinfectant pour surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

MODE D'EMPLOI

Utiliser de préférence à l'eau tiède. Pour une action Bactéricide : 1 pastille pour 2 L d'eau,

Levuricide: 1 pastille pour 750 mL d'eau, Fongicide: 4 pastille pour 750 mL d'eau, Virucide: 1 pastille pour 600 mL d'eau, attendre la dissolution complète des pastilles avant d'utiliser le produit. Laisser agir 15 minutes puis rincer.

FABRIQUÉ EN FRANCE



CARACTÉRISTIQUES

■ **Aspect :** comprimé de 3,33g

Couleur: blancOdeur/parfum: chlorepH (10 g/l à 25°C): 6

COMPOSITION

Substance active biocide: Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate (CAS: 51580-86-0) – 82,68% (m/m). Soit 1,5 grammes de chlore actif dans une pastille de 3,35 grammes. 1 pastille dans 55 mL d'eau équivaut à de l'eau de Javel à 2,6%c.a. Produit biocide TP2-TP4.

ÉTIQUETAGE HYGIÈNE & SÉCURITÉ

Ce produit est soumis à la réglementation CLP N° 1272/2008. Produit classé IRRITANT et DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT. Respecter les précautions d'emploi. Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.groupeplg.com ou sur demande.



NORMES & TESTS

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact de denrées alimentaires (Arrêté du 19/12/2013 modifiant l'Arrêté du 08/09/1999).

En condition de saleté :

- Bactéricide selon la norme EN 1276. Temps de contact : 5 minutes à 20°C, dillution 0,152%.
- Bactéricide selon la norme EN 13697.
 Temps de contact : 5 minutes à 20°C, dillution 0,278%.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION & DE STOCKAGE

Contient: Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate (CAS: 51580-86-0). Attention. Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). Nocif en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des néfastes à long terme. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les poussières. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu / récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Formule déposée au centre antipoison de Nancy au 03.83.32.36.36.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

UNIQUEMENT POUR USAGE PROFESSIONNEL



FICHE TECHNIQUE

PASTILLES JAVEL

13 novembre **2024**

SOL & SURFACE

Activité désinfectante de pastilles contenant du SDIC

Normes	Conditions de l'essai	Concentration exprimée en % de chlore actif	Nombre de pastilles à diluer	A diluer dans (mL)		
ACTIVITÉ BACTÉRICIDE						
EN 1276	Conditions de saleté 15 min. 20°C	0,025 %	1	6000		
EN 13697	Conditions de saleté 15 min. 20°C	0,075 %	1	2000		
ACTIVITÉ FONGICIDE						
EN 1650	Conditions de saleté 15 min. 20°C	0,700 %	5	1000		
EN 13697	Conditions de saleté 15 min. 20°C	0,800 %	4	750		
ACTIVITÉ LEVURICIDIE						
EN 1650	Conditions de saleté 15 min. 20°C	0,2 %	1	750		
EN 13697	Conditions de saleté 15 min. 20°C	0,2 %	4	750		
ACTIVITÉ VIRUCIDE						
EN 14476	Conditions de saleté 5 min. 20°C	0,250 %	1	600		

CODE	CONTENANCE	CONDITIONNEMENT		
CODE		VENTE	COLIS	PALETTE
3 9 0 9 1 5	Boîte x500 g	x1 boîte	x12 boîtes	x72 colis